

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Dunières (pôle des associations),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Paul GRANGE)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **16**
Ayant pris part au vote (vote public) : **21**
o Pour : **21**
o Contre : **0**
o Abstention : **0**
o Blanc : **0**
o Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MEYNET Isabelle, DREVET Hélène, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline.

Excusé : M. GOUY Pascal.

Absents : M. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoir : M. PEYRARD Nicolas donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à M. SANTY Jean-Pierre,
Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à Mme MOUNIER Emeline,
M. MOUNIER Lucien donne pouvoir à M. SABY François-Régis,
M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

Date de convocation :
Le 5 juillet 2023

Date d'affichage :
Le 5 juillet 2023

M. CIBERT, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2019-12-02/10 du 2 décembre 2019 approuvant le principe de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du Pays de la Jeune Loire (comprenant notamment le territoire de la CCPM).

Il précise que le PCAET est en phase de finalisation ; après que le diagnostic et la stratégie aient été validés ainsi que son programme d'actions (contenu de l'action, qui la porte, partenaires, objectifs...).

M. CIBERT propose au Conseil Communautaire de prendre connaissance de l'avancement de cette démarche qui fera prochainement l'objet d'une validation officielle en Comité Syndical du Pays de la Jeune Loire :

DELIBERATION N° :
DC/2023-07-10/07

OBJET DE LA SEANCE :
ENVIRONNEMENT

PCAET

- Diagnostic (Communauté de Communes) :

Actuelles	Consommations énergétiques	Production d'énergies renouvelables
	250 GWH	63 GWH
Horizon 2050	150 GWH Résidentiel : - 40 GWH Industrie : - 37 GWH Tertiaire : - 10 GWH Transports : - 10 GWH Agriculture : - 3 GWH	215 GWH Photovoltaïque : + 34 GWH Bois énergie (plaquettes...) : + 63 GWH Cogénération : + 40 GWH Solaire thermique : + 11 GWH Géothermique + PAC : + 4 GWH Hydraulique : + 0.12 GWH Méthanisation : 0

- Stratégie (Pays et Communauté de Communes) :

Proposition de formulation de la stratégie du PCAET

Les orientations stratégiques

4

Axe 1
Accompagner les filières locales face au changement climatique

Axe 2
Développer un territoire attractif et durable

Axe 3
Favoriser les usages sobres et performants

Axe 4
Développer les énergies renouvelables en mobilisant durablement les ressources locales

Axe 5
Transversal

AR Prefecture

043-244300307-20230710-DC2023071007-DE
Reçu le 11/07/2023

- Plan d'actions (Pays avec déclinaison spécifique pour la Communauté de Communes) :

26 propositions d'actions

Axe 1	Accompagner les filières locales face au changement climatique
1.1.1	Adapter les espaces forestiers face au changement climatique
1.1.2	Structurer la filière bois pour favoriser un approvisionnement local en bois énergie et bois d'œuvre
1.2.3	Accompagner l'adaptation et la réduction des impacts de la filière agricole
1.2.4	Accompagner le développement de la filière agricole et alimentaire locale
1.3.5	Améliorer la performance des systèmes de gestion des eaux et sécuriser la ressource en eau potable
1.3.6	Réduire les besoins en eau
1.4.7	Réduire la production de déchets
1.4.8	Développer le réemploi et optimiser les filières
Axe 2	Développer un territoire attractif et durable
2.1.9	Soutenir l'attractivité du territoire
2.2.10	Accompagner les entreprises dans les démarches durables
2.3.11	Préserver les zones humides
2.3.12	Préserver les continuités écologiques
2.4.13	Développer une offre touristique éco-responsable
2.4.14	Développer une offre touristique sans voiture
2.5.15	Anticiper l'évolution des risques naturels sur le territoire
Axe 3	Favoriser les usages sobres et performants
3.1.16	Développer une politique d'aménagement du territoire durable et performante
3.2.17	Améliorer la performance des logements et valoriser les logements en centre-bourg
3.2.18	Améliorer la performance énergétique du patrimoine des collectivités et valoriser la proximité dans la politique d'aménagement du territoire
3.3.19	Favoriser les déplacements à vélo
3.3.20	Accompagner la mobilité dans les entreprises et établissements
3.4.21	Poursuivre le développement du covoiturage
3.4.22	Développer une mobilité bas-carbone
Axe 4	Développer les énergies renouvelables en mobilisant durablement les ressources locales
4.1.23	Développer la production d'électricité photovoltaïque
4.1.24	Développer l'usage du solaire thermique
4.2.25	Accompagner le développement des chaufferies collectives et réseaux de chaleur
4.3.26	Accompagner les porteurs de projet ENR

M. CIBERT propose au Conseil Communautaire d'échanger sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- prend note du contenu du projet de Plan Climat Air Energie Territorial établi par le Pays de la Jeune Loire à son échelle et à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon),
- charge le Président et le Vice-Président compétent de suivre au mieux l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,
Président,

Jean-Paul GRANGE,
Secrétaire,



AR Prefecture

043-244300307-20230710-DC2023071007-DE
Reçu le 11/07/2023

Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le

Affichage et publication effectués le